

Avis important

Ce document pourrait être protégé par la loi sur le droit d'auteur. Il est fourni aux fins de recherche personnelle seulement et ne doit pas être distribué au public ou rendu public.

Appel en faveur de l'accouchement normal

Claudette Samson

Le Soleil

le 29 janvier

(Québec) Qui eut crû qu'un jour, il faudrait faire la promotion de «l'accouchement normal» auprès des femmes enceintes? C'est pourtant ce que demandent aujourd'hui cinq associations canadiennes du milieu de la santé à leurs membres.

«Si on m'avait dit ça il y a 15 ou 20 ans, j'aurais dit que ce n'était pas un enjeu», convient le Dr André Lalonde, vice-président de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC), un des cinq groupes impliqués. Avec les organisations regroupant les infirmières en obstétrique et en néonatalogie, les sages-femmes, les médecins de famille et les médecins ruraux, la SOGC lance un appel en faveur de l'accouchement normal, c'est à dire impliquant le moins d'interventions médicales possible, tout en assurant la sécurité des femmes et des bébés.

La hausse du taux de césariennes, en particulier, préoccupe les spécialistes de la naissance. Au Canada, cette intervention atteint maintenant le taux record de 26 %. Or, elle comporte des risques. Mais est ce que ce ne sont pas les médecins eux-mêmes qui proposent bien des interventions? Le Dr Lalonde met un bémol. Les médecins ont suivi l'évolution de la société, dit-il.

«Au début de ma pratique, il y a 25 ans, je payais 100 \$ par année d'assurance responsabilité. Aujourd'hui, ça coûte 25 000 \$.» Pour se protéger des poursuites, les soignants ont donc accru les mesures de protection. Le monitoring du coeur du bébé, par exemple, n'a aucune raison d'être fait en continu dans un accouchement normal, mais seulement de façon intermittente. Mais parce qu'il n'est pas possible d'avoir une infirmière par patiente qui accouche et que des bébés sont morts alors qu'il n'y avait pas de monitoring, entraînant alors des poursuites, les médecins sont devenus frileux, dit-il. La SOGC donnera par ailleurs une nouvelle directive en mars pour les accouchements de bébés se présentant par le siège. Une première étude a incité les médecins il y a quelques années à décréter automatiquement une césarienne lorsque survenait une telle situation. Aujourd'hui, de nouvelles études démontrent qu'il vaut mieux procéder à un accouchement normal, par voie vaginale. Il y a maintenant plus d'accouchements à risque, remarque le Dr Lalonde, alors que pour la première fois cette année, l'âge moyen pour avoir un premier bébé au Canada a dépassé les 30 ans. Il y a aussi plus d'obésité chez les futures mamans. Il importe, dit-il, que les femmes soient bien informées et bien formées en prévision de leur accouchement, en suivant des cours prénataux, et en prenant soin d'elles-mêmes. Pas plus tard que cette semaine, dit-il, un médecin lui a demandé conseil parce que l'une de ses

patientes refuse de vivre un travail normal et veut à tout prix une césarienne avant qu'il ne débute.
Ultimement, si son médecin ne peut la convaincre, il lui faudra répondre au voeu de cette femme, déplore le professionnel. Les associations impliquées remettront sous peu un dépliant aux femmes enceintes afin de les sensibiliser au fait qu'un accouchement normal... c'est normal!

© Le Soleil